

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
23 juillet 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 2265

présenté par  
Mme Dubost

-----

**ARTICLE 3**

I. – À la première phrase de l’alinéa 73, substituer au mot :

« les »

les mots :

« la mise en œuvre des ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, après la première occurrence du mot :

« d’ »,

insérer le mot :

« une ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.